1er Volume Prix : 50 Cent. la Livraison. 8e Livraison.

FRANCE.
52 Livraisons
par la poste
12 fr.

ÉTRANGER.
52 Livraisons
par la poste
14 fr.

REVUE
CONTEMPORAINE
DES
SCIENCES OCCULTES ET NATURELLES

Consacrée

A L'ÉTUDE ET A LA PROPAGATION DE LA DOCTRINE MAGNÉTIQUE APPLIQUÉE A LA THÉRAPEUTIQUE, A LA DÉMONSTRATION DE L'IMMORTALITÉ DE L'AME ET AU DÉVELOPPEMENT DE NOS FACULTÉS NATURELLES, A LA RÉFUTATION DE CERTAINES CROYANCES ET DE CERTAINS PRÉJUGÉS POPULAIRES, A LA CONSÉCRATION DU PRINCIPE DE LA SOLIDARITÉ UNIVERSELLE, ETC.

Psychologie et physiologie de la vie universelle

Publiée avec l'approbation ou le concours
de plusieurs docteurs en médecine, avocats, théologiens, littérateurs, magnétiseurs, méd ums, et de simples magnétistes, etc.

Par MANLIUS SALLES
Membre correspondant de la société du Mesmérisme de Paris et de la société Philanthropico-Magnétique de la même ville.

Cartomancie — Nécromancie — Chiromancie — et autres sciences mystérieuses dévoilées par la pratique du magnétisme.

EXPÉRIMENTEZ ET VOUS CROIREZ.

Bureaux :
A Paris, au comptoir de la librairie de Province, rue Jacob, 50, et chez J.-B. Baillière, rue Hautefeuille.
A Nimes, librairie Manlius Salles, boulevard de la Madeleine.
A Alais (Gard), chez le Directeur, basse place St-Jean, 22.

PETITE CAUSERIE INTIME.

N'ayant nullement connaissance du nouvel ouvrage que vient de publier M. A.-S. Morin notre savant et honorable collègue du *Journal du Magnétisme*, de Paris, nous ne pouvons en rendre compte ni même en parler; nous en entretiendrons nos lecteurs dès que nous en aurons pris connaissance.

Dans son n° du 15 février 1860, M. Ch. Lafontaine nous

apprend que M. A.-S. Morin n'est que l'homonyme de M. A. Morin, auteur du charmant petit volume publié sous le titre de : **Comment l'Esprit vient aux Tables**, et en même temps de la publication si intéressante et si spirituelle, paraissant il y a quelques années (1), à chaque nouvelle lune, sous le titre : **La Magie au XIXme Siècle.** Cette publication qui a je crois cessé de paraître méritait à tout égard l'attention des hommes spéciaux et des savants de tout ordres.

Quoique très-tardivement, je suis heureux de pouvoir remercier publiquement M. A. Morin, de la *Magie*, du bonheur qu'il me procurait par la lecture de chacune de ses livraisons, j'avais été assez heureux, pour pouvoir répandre, en grande quantité autour de moi, la semence des idées nouvelles qu'elles m'apportaient à chaque nouvelle lune.

J'ose espérer que cette excellente publication reparaîtra bientôt afin de contribuer encore au nouvel essor que prend dans la société la doctrine magnétiste en général.

Les hommes comme M. A. Morin, de la *Magie*, sont très-rares ; ils doivent être considérés par l'humanité comme autant de phares destinés à projeter leur lumière au loin jusque dans les siècles à venir.

Je crois pouvoir annoncer à mes lecteurs que je suis maintenant, du moins tout me le fait espérer, à la fin de mes pérégrinations, et que bientôt je rentrerai dans ma demeure, d'où je pourrai, Dieu aidant, publier très-régulièrement ma Revue et me livrer aussi assidûment que par le passé à l'étude et à la pratique du magnétisme.

MANLIUS SALLES.

Faits Magnétiques certifiés.

Je vais donner ci-dessous copie textuelle d'une lettre-certificat, qui m'avait été remise par ses signataires afin que je la livrasse à la publicité d'un journal de Nîmes : *Le Courrier*, *la Revue Méridionale*, ou autre, etc. Comme elle me concernait entièrement, je crus devoir la garder en ma possession afin

(1) A la librairie nouvelle boulevard des Italiens, 15, à Paris.

de m'en servir en temps opportun; je la livre donc moi-même, aujourd'hui aux lecteurs de notre *Revue Contemporaine*.

M. S.

St-Hippolyte-du-Fort (Gard), le 11 janvier 1858.

« Monsieur le Rédacteur du journal, etc.,

» Ayant lu dans certains journaux que M. Manlius Salles, libraire à Nîmes, professait toujours gratuitement le magnétisme appliqué à la thérapeutique, j'ai cru qu'il était de mon devoir de lui donner publiquement par la voie de la presse, une preuve de ma reconnaissance pour la merveilleuse cure qu'il fit, il y a environ deux ans, sur la personne de ma femme.

» Voici en peu de mots l'historique de la maladie de ma femme et de sa guérison miraculeuse : Depuis près de cinq ans, ma femme était tombée dans un abattement complet, elle était continuellement en proie à de violentes douleurs dans les reins, la poitrine et la tête, en un mot dans tout le corps.

» Elle ne pouvait plus ni sortir, ni s'occuper des soins de son ménage, quand M. Manlius Salles vint, sur ma demande réitérée, la visiter. Il était dix heures du matin d'heureuse mémoire, je ne sais comment il opéra, car à peine eut-il dit un mot que ma femme déclara se trouver mieux; je crois pourtant que M. Manlius Salles laissa, volontairement ou non, tomber son mouchoir à terre et que sur l'observation que lui en faisait ma femme, il lui répondit : Ramassez-le et donnez-le-moi; ce qu'ayant fait très-facilement, elle se sentit et se crut immédiatement guérie.

» Le lendemain matin nous allâmes, ma femme, M. Manlius Salles et moi, déjeuner à mon mazet (1), qui est situé sur le versant du mont Pied-de-Mars, à plus de quatre kilomètres de mon domicile; ma femme put y aller et en revenir sans la moindre fatigue, et y déjeuner d'aussi bon appétit que nous, quoiqu'elle ne marchât plus et ne mangeât presque plus, comme je l'ai déjà dit, depuis plus de cinq ans.

(1) Nom que l'on donne aux petites maisons de campagne.

» J'ajoute, à la louange de M. Manlius Salles, qu'il ne voulut en aucune façon accepter la moindre rétribution, se disant suffisamment payé par la réussite de son expérience et le triomphe de sa cause qui, disait-il, est celle de tout magnétiste et magnétiseur sincères.

» Avant, et depuis l'heureux jour dans lequel M. Manlius Salles fit rentrer le bonheur dans ma famille, j'avais et j'ai été témoin maintes fois des curieuses et très-intéressantes expériences magnétiques qu'il a faites : tantôt c'était une douleur qu'il faisait immédiatement cesser sur la personne de l'un de nos amis, tontôt c'était une sensation qu'il provoquait sur telle personne qui le lui avait demandé.

» Ayant communiqué à mes amis l'intention que j'avais de publier ce que je savais, et j'avais eu le bonheur d'éprouver des bienfaisants effets du magnétisme, ils m'engagèrent tous à le faire et promirent de signer eux-mêmes le présent certificat afin que M. Manlius Salles pût s'en servir quand il le jugerait bon. Je vais donc raconter ci-après certains faits se rattachant aux susdits amis.

» Quelques jours avant de se rendre chez moi, M. Manlius dînait avec nous dans une réunion d'amis; ce jour là, il fit cesser pour toujours, puisqu'elle n'a plus reparu depuis lors, une douleur chronique au talon de M. Grévoul, maître boulanger et propriétaire, Grand'-Rue. Le fait est certifié par sa signature au bas de cette lettre.

» Un jour de 1857, M. Manlius Salles prenait son café au *Café Provençal*, rue de la Plaine, quand M. Montméjean vint le prier de guérir son fils d'un mauvais mal qu'il avait depuis plusieurs jours, au bras et à la main et qui, outre la douleur et l'enflure qu'il lui occasionnait aux parties malades, l'empêchait de travailler.

» Une poignée de main suffit à M. Manlius Salles pour faire entièrement cesser la douleur et pour mettre M. Montméjean fils en état de travailler; le lendemain matin l'enflure avait disparu. Donc, en moins d'une minute, M. Manlius. Salles avait obtenu ce que plusieurs jours de traitement n'avaient pu obtenir.

» Il y a à peine deux mois, que Mme Vialat, propriétaire, restaurateur-cafetier à St-Hippolyte-du-Fort, avait été alitée par une douleur rhumatismale à la jambe. Une parole et une poignée de main que lui donna M. Manlius Salles, sur la

demande de son mari, M. Vialat, suffirent pour la remettre immédiatement en état de marcher.

» Quelques jours après, la belle-fille Vialat, souffrant beaucoup d'une irritation de poitrine et d'une toux catharrale, fut remise en quelques heures en faisant usage interne d'un demi-verre d'eau magnétisée, que M. Manlius Salles lui avait préparée, c'est-à-dire lui avait fait prendre à la fontaine voisine, sans autre formalité que celle de lui garantir que, par sa volonté, il la ferait changer de goût... Ce qui eut lieu en effet, sans que M. Manlius l'eût touchée, ni même touché le verre avant l'opération.

» Enfin, il n'y a que quelques jours, que M. Manlius Salles, en arrivant de Nîmes, avec les messageries Canaguier, entra au café Vialat dont nous avons déjà parlé ci-dessus, tandis qu'il était encore seul dans une salle, M. Fesquet, propriétaire, marchand de bestiaux à Lassalle (Canton Gard), arrivant aussi de Nîmes entrait, ou du moins était entré dans une autre salle aidé par deux facteurs des messageries impériales. La veille, à Nîmes, M. Fesquet avait été très-grièvement blessé au genou par un coup de pied de bœuf; la plaie très-grande et très-envenimée, était douloureuse au point de l'empêcher même de poser le pied par terre. M. Fesquet se préparait à se faire porter ainsi à Lassalle quand M. Manlius, qui était resté dans la salle voisine du laboratoire, entendit Mme Vialat mère témoigner à M. Fesquet le regret qu'elle éprouvait, de ce que lui, Manlius, ne fût pas à St-Hippolyte, car lui, disait-elle, il vous guérirait bien certainement.

» M. Manlius Salles ne put résister au désir de se montrer et surtout de se rendre utile à M. Fesquet, qu'il ne connaissait nullement. Il entra donc, et, après l'heureuse surprise qu'il causa à la famille Vialat et aux autres personnes présentes, il posa la main sur la blessure de M. Fesquet en lui disant d'allonger la jambe, ce que celui-ci fit de suite sans souffrance. Dès ce moment il put marcher sans peine, au point que, si on ne l'en avait empêché, il serait parti à pied pour Lassale, malgré les 15 kilomètres qu'il avait à faire pour s'y rendre.

» M. Manlius Salles ne voulant rien accepter de M. Fesquet, celui-ci désirant néanmoins montrer sa joie et sa reconnaissance, voulut payer le café à tous les assistants.

» Ce fait nous a été maintes fois raconté par le voiturier

de Lassale et son postillon, MM. Auguste Salles (1) et Palatan, par la famille Vialat et autres témoins du fait ; M. Fesquet l'a raconté lui-même à un grand nombre de personnes.

» Hâtons-nous de le dire, si nous avions été au temps où l'on brûlait les sorciers, M. Manlius Salles aurait depuis longtemps disparu de ce monde ; mais Dieu merci, il restera encore parmi nous pour répandre dans la société les divins bienfaits du magnétisme.

» Je vous prie, M. le Rédacteur, de prêter à ma lettre, quoiqu'il puisse m'en coûter, la publicité de votre journal, car, ce n'est que par ce moyen que je compte pouvoir témoigner à M. Manlius Salles la millionième partie peut-être de la reconnaissance que je lui dois, pour le bonheur qu'il a fait rentrer dans ma famille. »

Votre serviteur dévoué.

Signé : Durand Pierre, propriétaire. — Juni Malignas femme Durand.

Lu et approuvé par nous :

Montméjean père, — Vialat Jean, — M^on Grévoul, propriétaire (tous de St-Hippolyte-du-Fort, Gard).

Guérison radicale d'une chronique douleur d'estomac par l'emploi de l'eau magnétisée.

Je suis autorisé par Mlle Eldin Françoise, des Vans (Ardèche), à mentionner dans ma revue, la cure que j'ai opérée sur elle, pendant le court séjour qu'elle fit l'an dernier à Nîmes, chez son beau-frère, M. Girand, employé à la préfecture, bureau des travaux publics à Nîmes.

Mlle Eldin souffrait depuis fort longtemps d'une très-forte douleur d'estomac, elle avait presque entièrement perdu son sommeil. Un jour qu'elle était venue à la maison, je lui conseillai de faire usage de l'eau magnétisée comme boisson et de s'en frictionner la poitrine avec la main presque sèche.

Mlle Eldin but pendant trois jours de suite, en se couchant, un demi-verre d'eau magnétisée et se frictionna la poitrine selon que je le lui avais conseillé ; ces trois jours de traitement suffirent pour la débarrasser entièrement de sa

(1) M. Auguste Salles n'est que l'homonyme de M. Manlius Salles notre directeur.

cruelle maladie qu'elle croyait devoir l'entraîner dans la tombe.

C'est du moins ce qu'elle a répété mille fois peut-être devant moi et notamment encore le 25 novembre dernier, chez et en présence de M. et Mme Monier, ex-marchand de vins et propriétaire à Valence, place du Cagnard, 1, et quelques autres personnes non moins incrédules que M. Monier.

Guérison instantanée d'une douleur à la jambe.

Un jour, c'était en 1850 ou 1851, époque à laquelle je commencai d'appliquer le magnétisme à la thérapeutique, j'eus le bonheur de faire la plus belle et la plus heureuse expérience que jamais magnétiseur soit appelé à faire.

Un jour, dis-je, je rencontrai M. Louis Vincent, employé chez MM. Méjan et Capillairy-Méjan, apprêteurs de châles; il était tellement souffrant depuis une quinzaine de jours, d'une douleur rhumatismale à la jambe, qu'il avait dù cesser de travailler.

Je le priai de venir chez moi le jour même, à 8 heures du soir, et que bien certainement je le guérirai. Il vint à l'heure dite et en présence de M. Puëch, ex-employé à la poste, et d'une autre personne, j'expérimentai de la manière suivante.

Mon ami, dis-je à M. Louis Vincent, assieds-toi et laisse-moi faire sans mot dire. Dès qu'il fut assis je lui pris ses deux béquilles et les portai dans un coin de mon magasin, je lui touchai ensuite une fois le genou malade en lui disant : va-t-en chercher tes cannes et marche sans douleur.

M. Louis Vincent n'osait sé mettre à marcher sans ses cannes dans la crainte de se laisser tomber; mais sur l'assurance que je lui donnai de sa guérison il se leva et marcha comme s'il n'avait jamais été malade et souffrant.

Quand il rentra chez lui, le soir à 9 heures, son père et sa mère le grondèrent de ce qu'il était resté si longtemps dehors, quand il savait que non seulement la fraîcheur de la nuit lui était très-défavorable, mais qu'il savait aussi qu'on lui avait préparé des remèdes.

Qu'elle ne fut pas la surprise du père et de la mère Vincent, quand, la lampe étant éclairée, ils virent leur fils marcher droit et sans peine.

Ce premier fait de *Magnétisation Thérapeuthique sans passes*, fut je crois l'expérience qui me décida à pratiquer dé-

sormais ce système de magnétisation avec lequel depuis lors il m'a été donné si souvent de me rendre utile à la société.

MANLIUS SALLES.

Expérimentation Magnétique

Sur M. Clusel, employé aide opérateur au chemin de fer de Lyon à Marseille.

Un jour, c'était le samedi 8 octobre 1859, je me trouvais dans un convoi avec M. Clusel; après un instant d'entretien sur divers sujets, il me dit qu'il souffrait beaucoup d'une douleur au bras gauche, surtout depuis que, huit jours auparavant à Montélimar, on lui avait fait mettre un emplâtre; depuis ce jour, dis-je, son bras avait enflé et s'était couvert de plaques rouges et de boutons; le sein gauche, le dessus de l'épaule et l'homoplate en étaient couverts aussi,

Ces plaques et ces boutons procuraient à M. Clusel une démangeaison cuisante presque insupportable; tout lui faisait craindre l'aggravation de sa maladie.

Je lui conseillai de suspendre immédiatement toute médication pour suivre simplement le système magnétique que je lui indiquai, consistant à mettre dans un verre d'eau, quand il rentrerait chez lui, une pièce d'argent que je lui magnétisai dans la voiture même sans l'aide d'aucun attouchement, prendre ensuite de cette eau magnétisée et en humecter la main avec laquelle il pourrait faire des frictions ou passes magnétiques sur les parties malades.

Cela, lui dis-je, doit dans peu de temps faire disparaître les rougeurs et les boutons dont vous êtes couvert ainsi que la douleur qui vous a occasionné cette irruption.

Le samedi suivant, 15 octobre, j'ai rencontré de nouveau M. Clusel à la gare de Valence, et là, devant plusieurs personnes, il m'a assuré qu'ayant suivi mon conseil, en arrivant à Marseille, le 8 octobre au soir, il avait été très-promptement guéri, à son grand étonnement et à celui de sa femme, qui lui riait au nez en se moquant de sa trop grande naïveté (crédulité).

Ce jour là (le 15 octobre 1859), M. Clusel m'a avoué que l'expérience préalable de magnétisme que j'avais faite sur

lui dans la voiture (le 8), avait pleinement réussi, mais, qu'il avait cru ne pas devoir me l'avouer de suite, crainte sans doute, que je me moquasse de lui.

Voici l'expérience en question : Je lui avais fait mettre dans sa main une pièce de un franc en lui disant que, selon son désir, cette pièce deviendrait plus ou moins pesante et plus ou moins chaude ou froide, et que, s'il le désirait, je lui ferais faire cette expérience dans celle de ses mains qu'il me désignerait, main qui s'engourdirait aussi au contact de la pièce en question; l'engourdissement annoncé gagna même le bras et tout le côté du corps.

Je n'avais pas encore touché ni ne touchai M. Clusel, ni sa pièce de un franc, quand je lui proposai de faire cette expérience : j'opère toujours de la même manière quand je suis appelé par le hasard à expérimenter sur une personne que je ne connais pas, ou dont je ne connais pas la maladie.

Monsieur Clusel, que j'ai maintes fois revu depuis lors, m'a renouvelé le souvenir de cette expérience que j'avais faite devant des témoins dont s'il le faut je citerai les noms.

Autre Expérimentation.

(SOUVENIR).

M. Sigaud, sergent-major au 25e de ligne, de 1850 à 1852 (aujourd'hui officier dans un autre régiment), venait presque journellement me prier de le soulager dans la gastralgie dont il souffrait continuellement à cette époque. Il me suffisait pour lui calmer les douleurs d'estomac, de lui prendre le bras ou la main et de rester ainsi pendant un instant.

Un jour qu'il souffrait beaucoup, il me fit appeler par un ami pour que j'aille le magnétiser dans sa chambre à la caserne; à peine lui eus-je pris la main qu'il s'endormit paisiblement dans son lit et que la fièvre cessa.

De nombreux témoins pourront quand bon me semblera certifier ces faits et déclarer que j'exerçais alors sur M. Sigaud, qui était l'un de mes plus intimes amis, la meilleure et la plus grande influence magnétique. MANLIUS SALLES.

REVUE DES JOURNAUX.

Le journal l'*Avenir Industriel et Artistique de Paris*, se lance enfin dans les eaux des sciences occultes, son rédacteur, M. Mens, nous promet, dans chacune de ses *Revues Hebdomadaires du Monde Scientifique*, de nous entretenir très-au long et en temps opportun **de la Question du Magnétisme,** autrement dit par les nouveaux convertis, **Hypnotisme.**

Nous osons espérer que l'exemple de cet excellent journal sera suivi par toute la presse scientifique; déjà nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs qu'un grand nombre de journaux de Paris et de la province entraînés sans doute aussi par la *révolution qui s'opère actuellement dans l'esprit public relativement aux sciences occultes en général*, imitent son exemple.

Nous lisons dans le numéro du 10 février, de l'*Union Magnétique de Paris*, une lettre de M. le docteur Gourdon, de Toulouse, adressée à M. le docteur Bégué, de la même ville. Dans certain passage de sa lettre, M. le docteur Gourdon prétend que l'Hypnotisme ne produit pas les mêmes effets que l'électro-biologie; on voit très-bien par son raisonnement que M. Gourdon n'est pas un praticien très-expérimenté; car s'il en était autrement, il saurait que par le système hypnotique électro-biologique ou magnétique par passe, on obtient, selon les sujets sur lesquels on opère, les mêmes phénomènes.

Il m'arrive journellement de cataleptiser entièrement certaines personnes, sans employer ni l'hypnotisme ni l'électro-biologisme, ni même les moyens ordinaires du magnétisme vulgarisé, c'est-à-dire les passes. Je me contente de prévenir la personne sur laquelle je vais opérer, même pour la première fois, de la prévenir, dis-je, des effets que je veux lui faire sentir : *Ma foi seule fait tout dans mes expérimentations*.

Le n^os du 15 février du journal *le Magnétiseur*, de Genève, publié par M. Ch. Lafontaine, est on ne peut plus intéressant, il traite et rapporte les articles suivants :

1° Sur la magnétisation des animaux. 2° Une lettre de M. Pereyra, de Varsovie, et la réponse à cette lettre, par M. Lafontaine, sur la transposition des sens. 3° Par les faits remarquables de somnambulisme qu'il cite. 4° De la parole et

de l'ouïe données à des sourds-muets de naissance. 5° Par la trop sévère, peut-être, critique du nouvel ouvrage publié par M. A.-S. Morin, du *Journal du Magnétiseur*. 6° Par les expériences qu'il offre de faire en présence des corps savants. A ce sujet, nous laissons parler M. Lafontaine lui même.

« Quant au fluide même nous avons avancé dans le *Journal de Genève* et *la Gazette des Tribunaux*, et nous répétons ici, que nous allons faire devant des hommes compétents par leur science et leur impartialité, des expériences QUI PROUVENT MATHÉMATIQUEMENT son existence et son action sur tous les corps.

» L'une de ces expérience consiste à faire dévier de dix, vingt, trente degrés, par *une Magnétisation directe*, des aiguilles mobiles suspendues dans des vases de verre hermétiquement fermés. (Ces aiguilles sont en tout autre métal que le fer, afin que l'aimant ne puisse avoir action sur elles).

» La seconde expérience se fait sur les aiguilles aimantées d'un galvanomètre, sur lesquelles nous obtenons des déviations positives de plusieurs degrés *par l'eau magnétisée*, c'est-à-dire par l'eau à laquelle *le fluide vital* a été communiqué.

» Nous nous sommes fait un plaisir de convier tous les savants impartiaux à venir constater les faits que nous avançons ; ils sont assez importants pour que les hommes de science qu'il cite ne nous fassent pas défaut et se rendent *à l'invitation directe que nous leur adressons*. »

De cette manière nous ferons constater OFFICIELLEMENT L'EXISTENCE DU FLUIDE VITAL.

CHARLES LAFONTAINE.

Bibliographie.

Rapport du magnétisme avec la jurisprudence et la médecine légale (1).

Sous ce titre, Monsieur Jules Charpignon, docteur en médecine, à Orléans, vient de publier un charmant petit volume dans lequel il s'est éfforcé de concilier la doctrine magnétiste avec les lois qui nous régissent; nous nous dispo-

(1) Un volume in-8°, à Paris, chez Germer Baillière, éditeur, rue de l'École-de-Médecine, chez Durand, libraire, rue de Grès-Sorbonne, et à Nimes ou à Alais, au bureau de notre Revue.

sons à analyser cet ouvrage d'un bout à l'autre dans nos prochaines livraisons, nous nous contenterons donc aujourd'hui d'en recommander la lecture à nos amis et collègues en magnétisme.

Voici en quels termes M. J. Charpignon entre en matière et introduit ses lecteurs dans le courant de ses idées.

« Toutes les sciences, quelles que soient leurs applications diverses, sont des révolutions dans la grande unité scientifique qui, elle-même, émane de la vérité. Il doit donc y avoir harmonie entre les principes et les applications de toute doctrine, entre la loi religieuse et la loi civile, entre la science et l'art. S'il en est autrement, c'est qu'il y a erreur dans la doctrine ou fausse interprétation du fait, et alors il y a un progrès à accomplir.

» Ce principe que je pose est applicable à un grand phénomène que la fin du XVIIIe Siècle a fait connaître comme nouveau, mais que l'on suit parfaitement dans les âges précédents; ce phénomène est le Magnétisme. Ensemble de phénomènes dont la réalité est incontestable, le magnétisme cherche à se constituer science, et il n'y peut parvenir. Tandis que les Académies nient son existence et le repoussent comme une chimérique illusion, il produit des faits qui révèlent sa puissance, qui causent des accidents ou déterminent des effets salutaires, et qui soulèvent les questions les plus élevées de la philosophie.

» Quand la justice est saisie de plaintes à l'égard de ces faits, elle se trouve en opposition avec la science, car l'une constate la réalité de ce que l'autre nie. Il existe donc sur la question du magnétisme une lacune à combler. Il faut d'une part que la science reconnaisse les faits et leur donne une causalité, et, de l'autre, il est nécessaire que la jurisprudence subisse sur cette question certaines modifications et reçoive certaines additions pour réglementer un art nouveau.

» Le temps réalisera certainement ces perfectionnements, car encore une fois l'harmonie doit régner entre les principes et les faits, entre la science et la loi.

» Convaincu de la vérité du magnétisme et de la portée physiologique et philosophique, j'ai cherché à préparer, par divers ouvrages, le grand travail de la réconciliation scientifique.

» Dans cet écrit, je veux présenter quelques considéra-

tions sur les rapports du magnétisme avec la jurisprudence et la médecine l'égale. Ce travail m'a paru d'autant plus nécessaire que depuis quelques années les cas où les magistrats sont appelés à juger des faits de magnétisme deviennent plus fréquents, et qu'il semble que désormais ce soit la magistrature qui doivent établir la réalité du magnétisme, forçant, avec la voie publique, les académies à reconnaître une science et un art dont elles ne soupçonnait encore ni la nature ni la portée. »

JULES CHARPIGNON.

Nous, nous croyons que le meilleur moyen de forcer la main des académies à signer *le certificat de vie du magnétisme*, ne consiste qu'à produire des faits autant qu'il en est nécessaire pour la propagation de notre doctrine. Publions par tous les moyens légaux et moreaux, tout les résultats que nos expériences nous donneront. La publicité seule peut résoudre le grand problème de la reconnaissance légale du magnétisme par la société. Citons! citons donc des faits! et faisons surtout de la propagande autour de nous, non pas en public, c'est-à-dire en grande assemblée, mais en petit comité, car de cette manière notre bonne foi ne sera jamais suspectée et les adeptes que nous ferons à notre cause s'en proclameront les fidèles apôtres, bientôt après s'en être dit les disciples. Les expérimentations en très-petit commité sont presque toujours couronnées du plus grand succès, car de part et d'autre il y a sympathie, ou tout au moins confiance réciproque. Le bruit que fait une bonne expérience faite à huis clos se répand au loin avec la plus grande rapidité, bien plus que celui de celles qui ont été faites en public et ne sont jamais qualifiées de charlatanisme.

MANLIUS SALLES.

Correspondance particulière Africaine

de la REVUE CONTEMPORAINE DES SCIENCES OCCULTES ET NATURELLES.

Nous avons reçu de M. Quinemant, commissionnaire à Sétif (Algérie), une lettre très-intéressante que nous croyons devoir reproduire analytiquement dans notre présent numéro. Dans cette lettre, M. Quinemant nous offre sa collaboration de la manière la plus aimable; aussi nous empressons-nous de l'accepter, car elle sera, non seulement pour

nous, mais pour notre cause en général, nous osons du moins l'espérer, un puissant auxiliaire dans l'Algérie.

Nous prierons M. Quinemant de nous envoyer autant qu'il le pourra les comptes-rendus qu'il nous promet, revêtus de la signature de quelques témoins. Nous le remercions très-sincèrement d'avoir répondu si promptement à notre appel et nous le prions d'agréer nos fraternelles salutations.

MANLIUS SALLES.

« Sétif (Algérie), le 11 février 1860.

» M. Manlius Salles, directeur de la *Revue*, *etc*.

» J'ai lu avec beaucoup de plaisir les numéros publiés de votre excellent journal et, pour répondre à l'appel que vous faites à tous les *magnétistes et spiritistes* pour la propagation des sciences nouvelles naturelles auxquelles la doctrine magnétiste a donné le jour, je vais vous rendre compte de quelques expériences que j'ai faites moi-même ou auxquelles j'ai assisté à Sétif.

» Je me bornerai, M., à vous raconter aujourd'hui le résultat de quelques expériences, de temps à autre je vous donnerai le compte-rendu aussi fidèle que possible des nouvelles expériences auxquelles il me sera donné d'assister ou que j'aurai faites moi-même.

» M. Courtois, habitant de Sétif, m'ayant maintes fois parlé de son fils, âgé d'environ 16 ans, duquel il obtenait des réponses écrites, à des questions mentales, sachant que je m'occupais de *spiritisme*, me proposa de m'admettre à l'une de ses petites soirées intimes, ce que j'acceptai volontiers.

» Le 20 janvier dernier je me rendis chez M. Courtois avec MM. C. Dumas, marchand de nouveautés à Sétif, et Arnaud, sous-chef de musique au 8e chasseur à cheval, afin d'assister à une séance dans laquelle M. Courtois fils se prêta de la meilleure grâce aux expériences suivantes :

» Il se plaça devant une table avec un crayon à la main, fixant l'extrémité de ce crayon; au bout de six à sept minutes sa tête s'affaisa sur la table en appuyant sur son bras

gauche. Alors M. Courtois nous invita à vérifier l'état de sommeil dans lequel était son fils; il était magnétisé, autrement dit hypnotisé. M. Courtois nous ayant permis d'adresser mentalement plusieurs questions à son fils, nous le fîmes successivement, et à chacune de ces questions l'enfant répondit d'une manière remarquable et admirable par la profondeur de ses pensées. Voici une de ces questions, la dernière qui lui fut faite par M. Arnaud interpellant l'esprit de sa mère qui lui avait dit : pensez quelquefois à nous.

» *Demande.* — Est-ce à M. Quinemant, à M. Dumas ou à moi que vous vous adressez ?

» *Réponse.* — Pour moi, vous n'avez plus de noms de famille, vous êtes tous frères. »

M. Quinemant se propose, nous dit-il, de nous envoyer assez régulièrement le compte-rendu des séances qu'il donnera ou auxquelles il assistera ; nous le prions de croire que ses communications seront toujours fort bien reçues, nous en sommes certains, par nos nombreux lecteurs.

« Un soir, dit-il, me trouvant chez Mme Massa (café Martinique), à Sétif, j'eus le bonheur de guérir cette dame d'une maladie très-chronique, d'un étouffement dont elle souffrait parfois depuis plus de 22 ans, et pour laquelle elle avait été traitée en vain, à Lyon et à Sétif, par un grand nombre de médecins civils ou militaires.

» Lui ayant proposé de la magnétiser, elle accepta, contrairement à ce qu'elle avait toujours fait, n'ayant jamais cru au magnétisme, ce soir là elle n'accepta ma proposition, pour son bonheur, que parce qu'elle voulait en finir avec sa maladie. Je réussis d'abord à l'endormir et lui demandai ensuite si elle avait, selon le rapport des médecins qu'elle avait consultés, telle partie du corps malade (le foie); elle me répondit que cette partie était très-saine, lui ayant alors conseillé de regarder sa tête : elle est aussi très-saine, me répondit-elle.

» *Demande.* — Alors dites-moi donc la cause de votre maladie ?

» *Réponse.* — J'ai là, me dit-elle (en me montrant le côté droit du ventre), une grosseur qui remonte de temps en temps, c'est ce qui détermine les étouffements qui me font tant souffrir.

» *Demande.* — Que faut-il faire pour vous guérir ?

» *Réponse.* — Placez votre main à plat sur cette grosseur et laissez-l'y jusqu'à ce que je vous dise de nouveau ce qu'il vous faudra faire.

» Au bout de dix minutes environ elle me dit que cette grosseur se dissolvait et qu'elle semblait se répandre dans le bas-ventre, elle m'ordonna alors de lui faire quelqus passes à grand courant de l'extrémité de la tête à cette partie là. De temps en temps elle me disait de m'arrêter afin de me reposer, car, disait-elle, quand vous seriez fatigué vous ne produiriez rien ou du moins pas assez d'effet ce soir, laissez-là la douleur que je ressens dans l'aine et dans trois jours je serai guérie.

Le lendemain je magnétisai de nouveau la malade et lui fis descendre la douleur dans la partie inférieure de la cuisse. Enfin le troisième jour, après avoir beaucoup souffert de la jambe, ensuite du pied, elle me dit que tout était fini, qu'elle n'aurait plus d'étouffements, car elle était entièrement guérie, et, en effet, depuis lors elle n'a plus été malade.

» Je vous autorise, M., à publier le compte-rendu ci-dessus comme vous l'entendrez, et à citer les noms si vous le voulez, et vous prie de recevoir les bien sincères salutations de votre dévoué serviteur. » EM. QUINEMANT.

Errata de la 7e livraison.

Page 91, dans l'article intitulé : A PROPOS DE SONGE, *au lieu de* : Barr, *lisez* : Bard.

— 94, l'alinéa commençant par ces mots : *Je ne crois pas encore, etc.*, doit être placé avant celui commençant par ceux-ci : *En raison de ce que je viens, etc.*

— 103, ligne 12, *au lieu de* : 16 janvier, *lisez* : 8 janvier.

— 103, ligne 16, *id.* conclue, *id.* concluante.

Valence, imp, de Chaléat, rue St-Félix.